

Discours de Jean Monnet (Hôtel de ville de Luxembourg, 10 août 1952)

Source: Discours à l'Hôtel de ville de Luxembourg / Jean Monnet.- Luxembourg: CLT [Prod.], 10.08.1952. CLT-UFA, Luxembourg. - SON (00:06:50, Montage, Son original). CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jean_monnet_hotel_de_ville_de_luxembourg_10_aout_1952-fr-97baa2cd-c94e-453b-9a3d-16365a816678.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Discours de Jean Monnet (Hôtel de ville de Luxembourg, 10 août 1952)

Monseigneur, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je remercie tout particulièrement Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince de Luxembourg, de nous faire l'honneur d'assister à cette réception. Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Ministre, je vous remercie bien vivement, au nom de mes collègues de la Haute Autorité, de la cordiale bienvenue que vous venez de nous souhaiter. Vous avez dit, Monsieur le Bourgmestre, que nous étions des pionniers et des constructeurs. Généralement, les pionniers commencent à travailler dans des conditions de fortune, campant comme ils peuvent, tant bien que mal, souvent sous la tente. Grâce à vous, Messieurs, la Haute Autorité est plus favorisée. Il y a quinze jours les ministres des six pays se sont réunis et, dans une nuit historique, ont décidé que la Haute Autorité commencerait ses travaux à Luxembourg. Aucun préparatif n'avait été fait et cependant, en moins de dix jours, vous avez pu mettre à notre disposition les immeubles nécessaires au début de nos travaux et les installer. Je sais combien chacun de vous, et combien chacun de vous, Messieurs les Membres du collège échevinal de la Ville, vous avez dû prendre d'initiatives, donner d'instructions et d'autorisations pour que l'installation de la Haute Autorité soit prête à cette date du 10 août, décidée par les gouvernements des six pays de la Communauté. Le comité d'installation que vous avez formé, les services techniques de l'État et de la Ville ont rivalisé d'efforts. Je ne puis citer tous ceux à qui vont aujourd'hui nos félicitations et notre gratitude. Elles vont tout particulièrement au talent d'organisation de monsieur Reichling qui, dès le premier jour, a centralisé tous les efforts et maintenu un contact avec nos services de Paris et avec vos architectes ; à monsieur l'architecte Schaack des services de l'État, à monsieur l'architecte de la Ville Schmit et à monsieur l'architecte Heinz des Chemins de fer luxembourgeois. Nous savons qu'ils ont passé des nuits blanches cette semaine, mais ils ont eu leurs résultats, et les immeubles dans lesquels la Haute Autorité va devoir s'installer seront prêts et nous pourrons prendre place dans nos bureaux dès demain. Enfin, notre ami monsieur [Werner], qui, tout au long des négociations pour la mise sur pied de notre Communauté, a apporté à leur succès la contribution de son esprit de coopération et de sa grande expérience, a pris sa part sans compter, de tous ces efforts. Je l'en remercie tout particulièrement au nom de tous mes collègues. Vous nous avez ainsi permis de commencer nos travaux au jour fixé. Et je peux vous dire, Monsieur le Bourgmestre : nombreux sont ceux d'entre nous qui n'étaient... ou enfin certains d'entre nous n'étaient jamais venus à Luxembourg. Mais je peux vous dire que ceux qui connaissaient Luxembourg et ceux qui, comme moi, sont nouveaux dans cette ville sont heureux de s'y trouver et heureux d'être reçus par vous. Monsieur le Ministre, vous avez dit qu'une lourde responsabilité pesait sur nos épaules et que de l'activité de la Haute Autorité dépendrait en partie le succès de l'Europe, dont vous avez dit que le Plan Schuman était une des bases. Mais je ne voudrais pas que vous dissociiez la Haute Autorité des responsabilités que les gouvernements et les administrations, elles aussi, doivent prendre. Et nous ne surmonterons nos difficultés et nous ne réussirons notre tâche que si les administrations et les gouvernements font eux-mêmes un effort pour surmonter, permettez-moi de vous le dire, les vieilles habitudes que nous avons la prétention de changer grâce à l'organisation supranationale mais qui, vous le savez comme moi, restent encore ancrées dans beaucoup des organisations nationales avec lesquelles nous devons traiter. En ce qui nous concerne, nous ferons tout ce qui dépend de nous, vous le savez, pour que cette première incarnation de l'Europe qu'est notre Communauté réussisse et encourage de nouveaux développements. Nous n'aurons plus à définir des principes, vous l'avez dit, nous sommes maintenant dans l'action concrète. Et c'est à créer des faits qui se feront sentir dans la vie quotidienne des peuples de nos six pays que nous devons nous employer. Nous avons confiance que peu à peu nous obtiendrons que les résistances et les méfiances mutuelles actuelles s'évanouissent et que finalement l'aspiration populaire à l'unité de l'Europe l'emporte et fasse de l'Europe une réalité. J'ai lu quelque part que les hommes recommencent à chaque génération leur expérience et que, pour cette raison, il est essentiel que les institutions qui durent plus que la vie d'un homme deviennent, elles, sages, c'est-à-dire capables de canaliser l'action des générations inexpérimentées qui se succèdent. C'est là ma conviction profonde. Nous devons faire que les institutions supranationales de l'Europe deviennent fortes et sages. Nous devons en somme réaliser en Europe cette solidarité à une échelle plus large dont vous avez su donner ici l'exemple dans votre pays. Pour terminer, Monsieur le Ministre et Monsieur le Bourgmestre, je voudrais vous redire encore que nous sommes heureux de commencer notre travail chez vous.